

VILLE D'HERIN

59195

Tel. 03.27.20.06.06

Fax 03.27.20.06.07

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 26 Juin 2018

L'an deux mil dix-huit, le 26 Juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le 19 Juin s'est réuni au nombre prescrit par la Loi en la Salle Mario Aprile à l'Espace Communal, Associatif et Musical Alphonse Delpointe, sous la présidence de **Monsieur Jean-Paul COMYN, Maire.**

Etaient présents : COMYN Jean-Paul - ZOCCALI Claudine - MORTREUX Jean-Marc - HOUREZ Dominique - SCARTOCETTI Franck - SAUVAGE Joël - KERN Claudine - BOITTIAUX Daniel - SCHERER Murielle - DEGROS Bernard - MANN Ginette - LASSELIN Marie-Jeanne - HOUREZ Pauline - SANS Patrick - NICODEME Hervé - FLOUQUET Jacqueline - BASSEZ Michel - APRILE Corinne.

Excusés ayant donné procuration :

BAJEART Christine	à	HOUREZ Dominique
MASSE Maryse	à	KERN Claudine
LAMBRECHT Thérèse	à	APRILE Corinne
DURAN Jean-Philippe	à	BASSEZ Michel

Absents: OBJOIE Patrick - MONTUELLE Grégoire - EPITALON Philippe - LIBRE Dominique - POTIEZ Régis.

Secrétaire de séance : NICODEME Hervé

ORDRE DU JOUR

FINANCES ET PERSONNEL COMMUNAL

1. COMPTE DE GESTION 2017
2. COMPTE ADMINISTRATIF 2017
3. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2017
4. DECISION MODIFICATIVE N°1 – BP 2018
5. TARIFS ALSH 2018 - MODIFICATION
6. SUBVENTIONS
7. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ET DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PRIMAIRE
8. ADMISSIONS EN NON-VALEUR
9. ENCAISSEMENT DU REMBOURSEMENT DE SINISTRE RUE SUZANNE LANNOY-BLIN
10. REGLEMENT DU PRET DE MATERIEL
11. AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS
12. CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL POUR LE PASSAGE DE LA FIBRE OPTIQUE
13. CONVENTION FOURRIERE AUTOMOBILE
14. MISE EN OEUVRE DU RIFSEEP

DIVERS

15. CAPH – MODIFICATION STATUTAIRE
16. CDG 59 – DESAFFILIATION
17. DENOMINATION DE L'ANCIENNE GENDARMERIE
18. DENOMINATION RUE – LOTISSEMENT SIA
19. SIDEN-SIAN - RETRAIT

DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L. 2122-23 DU C.G.C.T.)

INFORMATIONS DU MAIRE

COMMISSIONS MUNICIPALES

QUESTIONS DIVERSES

Il est procédé à l'appel des Conseillers Municipaux.

Monsieur Hervé NICODEME est nommé Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose l'ajout à l'ordre du jour d'un projet de délibération « sur table » relatif à la demande de subvention pour l'installation de feux tricolores rue Emile Zola au titre du produit des amendes de police 2017.

Le Conseil n'émet aucune objection à l'ajout de ce projet de délibération ; celui-ci sera abordé en dernier point (n°20)

Monsieur Sauvage souhaite que soit apporté une rectification au Procès-verbal du conseil municipal du 23 mai 2018, au point n°1 - Débat sur les orientations générales du PADD du PLUi de la Porte du Hainaut : lors de son intervention, il avait précisé qu'il fallait réaliser en moyenne 25 logements par hectares et non pas 30 par an.

Le Conseil Municipal adopte à l'Unanimité le procès-Verbal du 23 Mai 2018.

FINANCES ET PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal adopte **à l'Unanimité** :

1. COMPTE DE GESTION 2017
2. COMPTE ADMINISTRATIF 2017 (VOTANTS 21 – MONSIEUR LE MAIRE NE PARTICIPANT PAS AU VOTE)
3. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2017
4. DECISION MODIFICATIVE N°1 – BP 2018

Vu l'avis favorable de la commission de Finances du 12 Juin 2018, le Conseil Municipal décide **à l'Unanimité** d'apporter au Budget Primitif 2018 certaines modifications, comme suit :

<u>Dépenses</u>	
Article 6532 - Frais de Mission élus :	- 750 €
Article 6533 - Cotisation retraite élus :	- 750 €
Article 6574 - Subvention de fonctionnement aux associations et personnes de droit privé :	+ 1500 €
Total :	0 €

5. TARIFS ALSH 2018 – MODIFICATIONS

Vu l'avis favorable de la commission de Finances du 12 Juin 2018, le Conseil Municipal décide **à l'Unanimité** d'apporter certaines modifications aux tarifs ALSH 2018, comme suit en annexe.

6. SUBVENTIONS

L'Assemblée est appelée à se prononcer sur les demandes de subvention étudiées en Commission de Finances du 12 Juin 2018, comme suit :

DESIGNATION DE L' ASSOCIATION		Total subvention 2018	Nombre de voix
ARTICLE 6574 du Budget			
Centre de Loisirs et de la Jeunesse de la Police Nationale	1 500,00	1 500,00	Unanimité
Amicale des locataires de la Résidence Freddy Vanesse	190,00	190,00	Unanimité
TOTAL		1 690,00	

7. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ET DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le Conseil Municipal décide **à l'Unanimité**:

- D'émettre un avis favorable au projet de réhabilitation énergétique de l'Ecole Primaire Barbusse - Michel pour un montant de 1 625 766 euro TTC,
- D'accepter le plan de financement présenté,
- D'autoriser Monsieur le Maire à :
 - Lancer les procédures de consultation nécessaires
 - Solliciter les autorisations d'urbanisme,
 - Solliciter toutes les subventions possibles et notamment :
 - o La dotation Villages et Bourgs du Conseil Départemental,
 - o La DSIL,
 - o La DETR,
 - o Le PRADET
 - o Le FEDER
 - o Le Fonds de concours de la CAPH

Et à signer toute convention dans ce cadre.

8. ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Vu l'avis favorable émis par la Commission des finances du 12 Juin 2018, l'Assemblée approuve **à l'Unanimité** les états des produits irrécouvrables établis par Monsieur le Trésorier Municipal et admet en non-valeur la somme totale de 2 527.51 euro.

9. ENCAISSEMENT SINISTRE – BOURDON REMI

Vu le sinistre relatif à la dégradation volontaire d'une barrière rue Jules Guesde et la proposition de remboursement des dégâts occasionnés par son responsable, Le Conseil Municipal décide à l'Unanimité d'accepter le remboursement de 300 euros et d'autoriser Monsieur le Receveur à encaisser les deux chèques remis par l'intéressé et correspondant chacun à la somme de 150 euros.

10. REGLEMENT PRET DE MATERIEL

Vu l'avis favorable de la commission de Finances du 12 Juin 2018, le Conseil Municipal adopte à l'Unanimité le nouveau règlement de prêt de matériel.

11. AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

Dans le cadre des activités ou festivités diverses proposées par les Associations locales ou autres organismes, se déroulant dans les locaux communaux ou sur le Domaine Public Communal, le Conseil Municipal autorise à l'Unanimité Monsieur le Maire à signer avec chaque partie concernée, une convention régissant les modalités d'intervention de chacun.

12. CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL POUR LE PASSAGE DE LA FIBRE OPTIQUE

Afin de permettre la mise en place de la fibre optique sur le territoire de la Commune d'Hérin par la Société Axione, le Conseil Municipal décide à l'Unanimité :

- D'émettre un avis favorable de principe sur un conventionnement avec la société AXIONE et son délégataire de services THD59/62,
- De mandater Monsieur le Maire afin de réaliser les démarches et de signer toutes conventions nécessaires dans ce cadre.

13. CONVENTION FOURRIERE AUTOMOBILE

Le Conseil Municipal décide à l'Unanimité :

- de déléguer la gestion du service de mise en fourrière automobile de la Commune à la SARL Dreumont à Petite-Forêt - 59 494
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer à cet effet avec la SARL Dreumont, une convention de délégation.

14. RIFSEEP

Le Conseil Municipal adopte à l'Unanimité la délibération portant sur la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de

l'expertise et de l'engagement professionnel de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE et CIA) pour l'ensemble des corps sauf technicien.

DIVERS

15. CAPH – MODIFICATION STATUTAIRE

Le Conseil Municipal accepte à l'Unanimité la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut en intégrant les compétences facultatives « Ruissellement » et « Érosion » sur le sud du territoire (communes d'Abscon, Avesnes-le-Sec, Bouchain, Denain, Douchy-les-Mines, Escaudain, Haspres, Haulchin, Helesmes, Lieu-Saint-Amand, Louches, Marquette-en-Ostrevant, Mastaing, Neuville-sur-Escout, Noyelles-sur-Selle, Roeulx, Thiant, Wallers-Arenberg).

16. DESAFFILIATION CDG 59

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'Unanimité quant à la désaffiliation au Centre de Gestion du Nord de la Communauté Urbaine de Dunkerque à partir du 1^{er} Janvier 2019.

17. DENOMINATION – ANCIENNE GENDARMERIE

Afin de rendre hommage au courage et à la bravoure du Colonel Arnaud Beltrame, le Conseil Municipal décide à l'Unanimité de proposer la dénomination de l'ancienne gendarmerie située sis à Hérin, 14 rue Jean-Jacques Rousseau : « Résidence Arnaud Beltrame ».

18. DENOMINATION – LOTISSEMENT SIA – RESIDENCE FREDDY VANESSE

Vu l'avis favorable de la Commission Urbanisme du 11 Juin 2018, il est proposé au Conseil Municipal :

- de dénommer la future rue desservant les lots 1 à 7 : rue « Bernard Traché »,
- de maintenir le nom de « Gaston et Georges François » pour la continuité de la route principale.

Il est procédé au vote comme suit :

Pour : 18

Ne participent pas au vote : 4 - BASSEZ Michel (+ Procuration DURAN J-Philippe), APRILE Corinne (+ Procuration LAMBRECHT Thérèse)

19. SIDEN-SIAN - RETRAIT

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre son avis sur le retrait de la commune de MAING du SIDEN-SIAN.

Il est procédé au vote comme suit :

Pour : 14

Abstentions : 8 - KERN Claudine (+ Procuration MASSE Maryse), HOUREZ Dominique (+ Procuration BAJEART Christine), SANS Patrick, HOUREZ Pauline, LASSELIN M-Jeanne, SCARTOCETTI Franck.

20. FEUX RUE EMILE ZOLA – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE 2017

Monsieur le Maire rappelle qu'il est prévu au Budget Primitif un crédit pour les travaux d'installation de feux tricolores rue Emile Zola, à l'intersection du lotissement SIA en construction.

Le coût des travaux est estimé à : 44 750 euro HT.

Le Conseil Municipal décide à l'Unanimité :

- de solliciter l'aide du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des Amendes de Police de l'année 2017,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes conventions nécessaires dans ce cadre.

DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L. 2122-23 DU C.G.C.T.)

Décisions du Maire :

- Le BUREAU VERITAS EXPLOITATION, Val'parc à VALENCIENNES est désigné afin d'assurer la mission de vérification de l'état de conservation d'une scène mobile, installé pour un évènement ponctuel : l'inauguration de la plaine sportive sise rue Danton à Hérin pour un coût de 280 euro HT la visite,
- Un avenant n°3 au marché à bon de commande « Lot 1 » est signé avec Orange SA afin de préciser l'augmentation de l'abonnement mensuel applicable à la ligne analogique et numéris à compter du 01/06/2018,
- La S.A.R.L. LEPERS ET FRERES à Dompierre-sur-Helpe est désignée afin d'assurer la maintenance de l'installation électromécanique de l'église d'Hérin pour un coût annuel de 170 euro HT,
- Dans le cadre du déploiement « TIPI », un contrat d'hébergement sera signé avec Horanet à Fontenay-le-Comte pour le paiement en ligne des activités périscolaires de la ville d'Hérin pour un coût annuel de 1 610 euro HT soit 1 932 euro TTC,

- Dans le cadre du marché de travaux de rénovation et de transformations intérieures de l'Eglise ont été désignées les entreprises suivantes :
 1. Lot 1 : Démolition, Désamiantage, Gros Œuvre, VRD - Entreprise M.C.C.M à Aulnoy-Lez-Valenciennes pour le prix de 209 847.85 euro HT soit 251 817.41 euro TTC
 2. Lot 2 : Charpente, Menuiseries Bois - Entreprise Battais Charpente à Haubourdin pour le prix de 86 245.54 euro HT soit 103 494.65 euro TTC
 3. Lot 3 : Staff Plâterie - Entreprise Staff Courtenay - 1, rue N. Niepce -ZA - 59 710 Pont-à-Marcq pour le prix de 87 143 euro HT soit 104 571.60 euro TTC
 4. Lot 4 : Vitraux - Entreprise Atelier Brouard à Ronchin pour le prix de 80 046.12 euro HT soit 96 055.34 euro TTC
 5. Lot 5 : Peinture, Sol Souple - Société Sauvage Peinture à Houplines pour le prix de 38 514.20 euro HT soit 46 217.28 euro TTC
 6. Lot 6 : Electricité - Infructueux
 7. Lot7 : Chauffage - SA Bernard Lefebvre à Lambersart pour le prix de 77 377.30 euro HT soit 92 852.76 euro TTC

Aucune observation n'est formulée

INFORMATIONS DU MAIRE

COMMISSIONS MUNICIPALES

Il est présenté au Conseil Municipal les comptes rendus des commissions suivantes :

- Jeunesse du 07 Juin 2018,
- Urbanisme du 11 Juin 2018,
- Finances du 12 Juin 2018.

Aucune observation n'est formulée

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 25.

Le secrétaire de séance,

Hervé Nicodème

Le Maire,

Jean-Paul Comyn